



Déclaration liminaire de l'UNSA Education au CTA du 30 mars 2021

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA.

Le ministre de la santé a annoncé jeudi 25 mars de nouvelles mesures sanitaires dans trois départements supplémentaires au niveau national dont nos voisins du Rhône. Cela porte à dix-neuf le nombre de ceux qui connaissent une nouvelle période de confinement, avec le passage systématique des lycées en demi-jauge et le maintien de l'ouverture complète des collèges et écoles. Plusieurs départements de l'académie font partie des départements en surveillance qui pourraient eux aussi basculer vers ces mesures dans les jours qui viennent.

Nous sommes interpellés par de nombreux collègues sur les difficultés rencontrées au quotidien dans les écoles et établissement pour gérer les multiples cas COVID chez les personnels et les élèves et qui entraînent désorganisation et stress pour tous. De multiples remplacements ne sont pas assurés, le protocole sanitaire a du mal à être appliqué partout et dans chaque temps de la journée, les consignes d'isolement pour cas avérés ou contacts donnent lieu à un flottement préjudiciable pour toute la communauté éducative.

Aussi, nous demandons que ce CTA entérine la tenue d'un CHSCT académique extraordinaire dans les prochains jours afin de faire un état précis des dysfonctionnements en lien avec la crise.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour traiter de la préparation de rentrée 2021 pour tous les postes non enseignants de l'académie.

L'UNSA Education rappelle sa profonde colère face au gel des moyens sur tous ces corps, qui sont pourtant indispensables au bon fonctionnement de l'Ecole.

Pour parer aux situations les plus délicates, vous procédez à des redéploiements qui ne font que déshabiller les uns pour habiller les autres. Au final, rien de satisfaisant dans tout cela, que des rustines posées en urgence au détriment des conditions de travail des agents avec en filigrane le spectre des risques psychosociaux déjà exacerbés par la crise COVID.

Concernant les congés formation les moyens déployés ne sont eux aussi pas en rapport avec les attentes des personnels, à l'heure où la mobilité professionnelle est vantée par notre ministère.

En outre, **l'UNSA Education** tient à pointer ici la faiblesse de l'enveloppe déployée dans le cadre du compte personnel de formation.

Merci de votre attention.

Pour l'UNSA Éducation

Zohra OUCHCHANE
Serge RAVEL